

## VARIATIONS NOTABLES ET COMMENTAIRES – COMPTES 2021

### 500 POLICE

500.3010.01	<p><b>Indemnités nuit, piquet et inconvénient de service</b></p> <p>Le personnel uniformé reçoit des indemnités pour le travail de nuit de CHF 6.- de l'heure entre 20h00 et 06h00. En sus de cela, le travail du weekend est indemnisé à hauteur de CHF 5.- de l'heure, entre le vendredi à 00h00 et le dimanche à 00h00. Comme en 2020, des patrouilles supplémentaires, notamment celles de la proximité, ont été nécessaires pour assurer les différentes missions confiées par la Confédération et le Canton.</p>	<b>+ 69'073.65</b>
500.3042.00	<p><b>Indemnités repas</b></p> <p>Des indemnités de repas de CHF 26.- sont prévues pour les collaborateurs devant suivre une formation en-dehors du lieu d'activité. La majorité des formations reçues se sont faites en collaboration avec le canton du Valais et n'ont donc pas nécessité le versement de cette indemnité.</p>	<b>- 7'130.-</b>
500.3099.00	<p><b>Autres charges du personnel</b></p> <p>Suite au décès de deux collaborateurs de la PRVC durant l'année 2021, des indemnités de 3 mois de salaire ont été versées aux familles, conformément à l'art. 61 du règlement du personnel. Vu qu'aucun compte spécifique n'était prévu pour imputer ces montants, il a été décidé de les mettre sous cette rubrique.</p>	<b>+ 36'602.75</b>
500.3101.02	<p><b>Carnet bulletin amende</b></p> <p>La PRVC a adopté durant l'année 2021 le système de paiement pour le biais du système EPSIPOL (QR codes – contrôle effectué à l'aide du téléphone portable). Certains bulletins sont encore nécessaires avant que les agents du police-secours puissent utiliser la nouvelle application, ce qui n'est plus le cas pour les assistants de sécurité publique.</p>	<b>- 3'720.60</b>
500.3101.10	<p><b>Carburant véhicule</b></p> <p>L'augmentation du prix de l'essence a eu un impact sur le montant budgétisé dans cette consigne.</p>	<b>+ 12'964.95</b>
500.3102.00	<p><b>Annonces</b></p> <p>Les offres d'emploi publiées dans les médias sont faites d'une manière simplifiée, ce qui permet une économie substantielle sur cette consigne. Le descriptif complet du poste est publié sur le site internet de l'association.</p>	<b>- 5'851.40</b>
500.3102.01	<p><b>Abonnements parking</b></p>	<b>+ 14'160.00</b>
500.4309.04	<p><b>Remboursements abonnements</b></p> <p>Suite à la réévaluation de la tarification des parkings par le service des travaux publics de la ville de Sion, on constate une augmentation des coûts pour les abonnements des collaborateurs et des véhicules professionnels. Pour rappel, la moitié du coût de l'abonnement est prise en charge par le collaborateur et imputée sous la consigne 500.4309.04.</p>	<b>+ 3'100.-</b>
500.3109.00	<p><b>Autres charges de matériel et de marchandise</b></p> <p>Cette consigne correspond à l'achat de petit matériel pour lutter contre le coronavirus, à savoir des masques et du gel hydroalcoolique. Aucun montant n'avait été budgétisé en 2021, d'où le dépassement de cette consigne. Un montant a été prévu dans le budget 2022.</p>	<b>+ 2'621.25</b>

500.3110.00	<b>Achat de mobiliers</b>	<b>- 6'989.35</b>
	L'état du mobilier dans les locaux de la PRVC est satisfaisant et n'a pas nécessité de changement dans le courant de l'année 2021. Un effort particulier a été fait, notamment en lien avec le déménagement prévu dans les locaux de la Poste dans le premier semestre 2023.	
500.3111.02	<b>Leasing véhicules</b>	<b>+ 32'613.30</b>
	Cette rubrique spécifique a été créée pour le leasing des différents véhicules du police-secours. L'option du leasing a l'avantage de lisser les coûts d'investissement et d'assurer un changement chaque 5 ans des véhicules de service. Un montant a été prévu dès 2022 pour éviter une explication de la consigne.	
500.3130.03	<b>Radiophonie</b>	<b>- 8'614.30</b>
	Une partie du budget est prévu pour le remplacement des radios Polycorn des agents. Le montant prévu n'a pas été utilisé dans sa totalité, certaines radios étant encore en bon état de marche.	
500.3130.09	<b>Frais évacuation véhicules + location fourrière</b>	<b>- 9'909.05</b>
	Les mises en fourrière de véhicules se font principalement lors des fermetures de routes en lien avec les manifestations. Comme beaucoup de ces dernières ont été annulées en 2021, il n'a pas été nécessaire de procéder à l'évacuation de véhicules.	
500.3130.10	<b>Prestations effectuées par des tiers</b>	<b>+ 21'931.40</b>
	Une société de sécurité privée a été mandatée par la PRVC, en accord avec la ville de Sion, pour la gestion des étudiants qui se sont regroupés sur la place de la Planta le 21 mai ainsi que le 4, 11 et 18 juin 2021. Ces frais ont été refacturés à la ville de Sion en fin d'année 2021 et imputés sous la rubrique 500.4612.21.	
500.3132.01	<b>Prestations informatiques</b>	<b>+ 74'703.95</b>
	L'augmentation de cette rubrique est principalement liée à la politique tarifaire de notre prestataire informatique, le Ciges. Les coûts d'hébergement et de gestion des licences des postes de travail ont subi une augmentation dans le courant de l'année 2021.	
500.3151.02	<b>Entretien et réparations véhicules</b>	<b>+ 17'255.-</b>
	De nombreuses réparations, ou des frais d'entretien, ont été nécessaires sur les véhicules de police, dont plusieurs sont dotés d'un kilométrage important. Il est à noter qu'aucun frais nous est facturé pour les voitures en leasing.	
500.3159.01	<b>Etalonnages et réparations radars</b>	<b>- 5'625.65</b>
	Le dernier étalonnage de 2021 sur l'appareil radar n'a pas été nécessaire, ce dernier étant hors d'usage. De plus, aucune réparation d'importance n'a été effectuée sur les radars à notre disposition durant l'année écoulée.	
500.3160.11	<b>Location stand de tir</b>	<b>- 2'925.-</b>
	La situation sanitaire ne nous a pas permis de réaliser les différents cours de perfectionnement de tirs prévus durant l'année 2021.	
500.3160.16	<b>Entretien cellules et locaux</b>	<b>- 4'035.30</b>
	Cette consigne dépend fortement du nombre de mises en cellules réalisées et peut donc fluctuer d'une année à l'autre.	
500.3170.00	<b>Déplacements et débours</b>	<b>- 21'209.80</b>
	La grande majorité des déplacements prévus en 2021 ont été reportés au vu de la situation sanitaire.	
500.3190.00	<b>Cotisations et frais divers</b>	<b>- 3'320.10</b>
	La commission technique des polices suisses nous a envoyé une facture avec une augmentation de la cotisation de plus de CHF 6'000.-, sans aucun préavis. Nous	

avons fait bloquer cette facture dans l'attente de la réception des explications par rapport à cette augmentation.

500.3320.00 **Amortissements facturés, immobilisations incorporelles PA** - 16'800.-  
Deux montants sont amortis jusqu'en 2023. Il s'agit de

- amortissement facturé par la ville de Sion (CHF 22'500.-) concernant des investissements réalisés en 2019 (enregistreur pour le fonctionnement de la centrale police et travaux préparatoires liés à la mise en place du système EPSIPOL) ;
- amortissement du système EPSIPOL (CHF 20'700.- pour la mise en place du système en 2020 – pris en charge par la PRVC).

500.3602.01 **Parts de revenus amendes aux communes partenaires** + 46'570.-  
La PRVC reverse aux communes partenaires le 50% des amendes encaissées sur leurs territoires respectifs, nonobstant les amendes délivrées suite à des contrôles à l'aide du radar dont la totalité du montant est conservé par la PRVC. Le montant peut donc varier d'une année à l'autre.

## REVENUS

500.4260.00 **Indemnités assurance personnel** + 267'685.30  
Les indemnités versées par nos assureurs perte de gain pour les accidents ou maladies des collaborateurs ne peuvent pas être planifiées à l'avance et sont donc soumises à de fortes variations d'une année à l'autre. A cela s'ajoute les indemnités versées par la Confédération pour les mises en isolements et quarantaines.

500.4270.00 **Amendes** + 320'495.78  
L'augmentation des revenus liés aux amendes en 2021 s'explique de la manière suivante :

- utilisation d'un système unique (EPSIPOL) dès janvier 2021 par les assistants de sécurité publique (pour mémoire, trois systèmes différents utilisés en 2020) ;
- réorganisation de la police du stationnement afin de permettre aux assistants de sécurité publique d'assurer principalement des contrôles de stationnement, conformément à leurs cahiers des charges ;
- augmentation des contrôles radar et des contrôles de prévention routière afin de répondre aux nombreuses plaintes des citoyens (410 en 2021 contre 321 en 2020).

A noter que l'année 2021 n'a pas connu d'interruption de contrôles de stationnement, contrairement à 2020 où les contrôles avaient été stoppés durant le premier confinement.

500.4309.01 **Ventes diverses** + 2'806.-  
Un véhicule de police banalisé VW Touran hors d'usage a été vendu à un particulier pour un montant de CHF 3'000.-.

500.4309.03 **Autorisation spéciale** + 6'943.-  
Des autorisations spéciales sont délivrées par la PRVC pour le chargement et déchargement de marchandises dans des zones dépourvues de places de stationnement.

500.4309.05 **Autorisation de stationnement pour véhicule utilitaire** + 61'117.-  
L'introduction, en début d'année 2021, de la carte à gratter pour les véhicules utilitaires, a permis de diminuer le nombre d'entreprise se présentant au guichet et d'avoir un système plus efficient lors des contrôles. Aucun montant n'avait été prévu lors de l'élaboration du budget 2021, ces cartes n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse.

500.4309.10	<b>Frais intervention police</b> Pour un souci de lisibilité, la majorité des frais d'intervention de police et des rapports est facturé via le Tribunal de police et imputé sur le compte 510.4210.01. Les seuls montants encaissés sur ce compte correspondent aux rapports d'infractions graves à la LCR au Service des automobiles et de la navigation ou au ministère public et les éthylomètres.	<b>- 138'370.-</b>
500.4309.15	<b>Recettes provenant de prestations effectuées pour des tiers</b> Une agente de police de la PRVC a effectué une mission de maintien de la paix d'une année au Mali pour le compte de l'ONU. Son salaire a de ce fait été intégralement pris en charge par la Confédération et imputé sous cette rubrique.	<b>+ 98'832.40</b>
500.4309.20	<b>Recettes provenant répartition des charges PRVC-TPOL</b> Le montant indiqué ci-dessus correspond à la somme transférée des comptes de la PRVC au TPOL, et cela pour plus de lisibilité et de transparence. Il s'agit du salaire des deux collaborateurs dont les activités sont dédiées au Tribunal ainsi que certains frais informatiques pour la mise en place des paiements à l'aide du QR Code.	<b>+ 314'996.24</b>
500.4612.05	<b>Sierre Management sécurité publique</b> Cette tâche n'est plus assurée par le commandant-adjoint mais par un collaborateur de la ville de Sierre.	<b>- 42'000.-</b>
500.4612.21	<b>Sion Administration générale</b> Outre la permanence téléphonique assurée pour le compte de la ville de Sion, les factures relatives aux frais liés à l'engagement du service de sécurité pour les fêtes estudiantines organisées sur la Place de la Planta (500.3130.10) ont été imputées sous cette rubrique.	<b>+ 18'318.90</b>

## 510 TRIBUNAL DE POLICE

### CHARGES

510.3000.01	<b>Indemnités</b> Les indemnités versées aux membres du Tribunal de police sont soumises à variation en fonction du nombre de séances organisées dans l'année.	<b>- 26'158.-</b>
510.3100.00	<b>Fournitures et matériel de bureau</b> Le nombre des dossiers traités par l'entité ne permettait plus au personnel de s'occuper de l'affranchissement des courriers. Une machine à affranchir a dès lors été acquise en 2021 et n'avait pas été prévue dans le cadre du budget 2021.	<b>+ 8'090.35</b>
510.3130.04	<b>Frais de port et CPP</b> Cette consigne est directement liée au nombre d'amendes délivrées et de dossiers traités par le Tribunal de police. Elle peut donc varier d'une année à l'autre.	<b>+ 33'611.75</b>
510.3130.05	<b>Frais de poursuites</b> Les émoluments et frais de réquisitions de poursuites qui sont introduites par la PRVC sont avancées par cette dernière. Ces frais s'ajoutent ensuite à la créance et sont récupérés en cas de paiement par le débiteur. Le nombre et le montant des poursuites introduites sont sujettes à variation d'une année à l'autre et sont donc difficiles à estimer avec précision.	<b>- 33'759.85</b>
510.3130.20	<b>Frais refacturés PRVC</b> Il a été décidé, en accord avec la fiduciaire, que les salaires, charges sociales et primes de performance des collaborateurs engagés au sein de cette entité soient imputés sous cette consigne. Auparavant, seule la collaboratrice administrative était prise en compte, ce qui ne reflétait pas la réalité du personnel dédié à cette activité.	<b>+ 314'996.24</b>

## REVENUS

510.4210.01

### **Frais administratifs**

**+ 338'151.27**

Comme expliqué sous la rubrique 500.4309.10, les frais d'intervention de police ainsi que les rapports sont directement facturés par le Tribunal de police, en sus des frais de dossiers. Cela explique la différence importante entre le montant budgétisé pour l'année 2021 et les recettes encaissées.

Document de travail à l'usage du Conseil général